

**NOTES D'ALLOCATION  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT DU CANADA**

**OUVERTURE DE LA 40<sup>e</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**OTTAWA (CANADA)  
LE 7 JUILLET 2014**

Monsieur le Gouverneur général,

Madame Michaëlle Jean,

Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,

Monsieur le Président de la Chambre des communes,

Membres du Corps Diplomatique,

Monsieur le Ministre du Développement international et ministre de la Francophonie,

Madame la Présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et présidente de la Section canadienne de l'APF,

Honorables parlementaires,

Distingués invités, Je suis heureux de participer à cette 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et ce, dans mon pays. Le Canada compte deux langues officielles : le français et l'anglais. Près de dix millions de personnes parlent le français, dont environ sept millions ont le français comme langue maternelle.

La présence francophone varie grandement au Canada. C'est au Québec que le plus grand nombre de personnes ont le français comme langue maternelle. L'Ontario et ma province d'origine, le Nouveau-Brunswick, le suivent.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. En 1969, le Nouveau-Brunswick a reconnu, avec l'adoption de la *Loi sur*

*les langues officielles*, l'importance de la dualité linguistique et le droit fondamental de ses habitants de recevoir des services du gouvernement provincial dans la langue de leur choix.

Le gouvernement du Québec et celui du Nouveau-Brunswick ont chacun leur propre représentant, distinct de celui du Canada, dans les différentes instances de la Francophonie.

Le Sénat du Canada joue un rôle très important dans la protection des minorités, particulièrement les minorités linguistiques. Le professeur Benoît Pelletier de l'Université d'Ottawa a fait remarquer que le Sénat est depuis longtemps une tribune pour divers groupes sous-représentés à la Chambre des communes, dont les femmes ainsi que des groupes ethniques, religieux, autochtones et linguistiques.

Le Canada jouit de vastes possibilités sur le plan de la culture, de l'économie et de la coopération internationale qu'offre la langue française. Les assemblées parlementaires comme celle-ci nous permettent de resserrer un des liens qui nous unissent, celui de la langue, et d'aider à édifier la relation étroite, dynamique et productive qui nous unit au sein des institutions que nous nous sommes données.

Permettez-moi aussi en terminant de saluer et de remercier votre présidente, ma collègue et amie l'honorable Andrée Champagne, qui quittera bientôt notre vénérable institution. Tout au long de sa carrière, artistique puis politique, elle a, sans relâche et avec la ténacité qu'on lui connaît, promu cette « langue belle », comme l'a si bien chanté Yves Duteil. Je vous remercie sincèrement d'être venus en si grand nombre dans la capitale nationale et vous souhaite des délibérations intéressantes et productives.